

Règlement tournoi Ultimate Ping de la Croix-Rousse

Art 1 – Le tournoi aura lieu le Dimanche 24 mars 2024, gymnase Maurice Scève, 15 rue Louis Thévenet 69004 LYON.

Art 2 – Le tournoi se déroulera sur 4 tables avec 2 tableaux.

Art 3 – Chaque tableau sera limité à 16 joueurs. Le pointage s'effectue au minimum 15 minutes avant le début du tableau.

Art 4 – Chaque tableau débutera avec 4 poules de 4 joueurs, 2 qualifiés pour le tableau OK. Une consolante est aussi organisée. Après les poules, les matchs seront à élimination directe.

Art 5 – Les match de poules et les quarts de final se joueront en 2 sets gagnant. Les demi-finales et les finales se joueront en 3 sets gagnants.

Art 6 – Pour les règles spécifiques au service à l'ultimate. Les sets se jouent en 11 points avec 2 services chacun. Les services doivent être en diagonale, le premier service dans la diagonale partant de la droite du serveur et le deuxième dans la diagonale partant de la gauche du joueur. A partir de 10-10, 1 service chacun et le serveur choisit la diagonale.

Art 7 – Le prix d'inscription pour un tableau est de 10€ et se font sur le site alcrtt.fr

Art 8 – Les balles seront fournies par les joueurs eux-mêmes.

Art 9 – Une buvette avec restauration et boissons sera à la disposition des joueurs.

Tableau récapitulatif

| Horaire | Tableau | Vainqueur | Finaliste | ½ Finaliste |
|---------|----------|-----------|-----------|-------------|
| 9h | 500-1299 | 100 euros | 50 euros | 25 euros |
| 15h30 | >1299 | 200 euros | 100 euros | 50 euros |

Les vainqueurs des tableaux consolantes seront primés en lot.